

Préparation à l'habilitation électrique - Niveau BS, BE manœuvre

La formation habilitation BS – BE Manoeuvre est destinée au personnel non-électricien réalisant de petites interventions électriques élémentaires, comme le remplacement de fusibles, ampoules, prises ou interrupteurs (BS), ou la manœuvre d'appareillages électriques (disjoncteurs, sectionneurs) dans le cadre de consignations simples (BE Manoeuvre).

Elle est dispensée selon la norme NF C18-510, qui encadre la prévention du risque électrique. Elle répond à l'obligation réglementaire fixée par le Code du travail – articles R.4544-9 à R.4544-11, imposant à l'employeur de former et d'habiliter toute personne exposée à un risque électrique lors d'interventions même simples

Déroulement de la formation

Durée : 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires : Personnel non-électricien amené à réaliser de petites interventions électriques (remplacement de fusibles, lampes, etc.) ou à manœuvrer des appareils de commande (disjoncteurs, interrupteurs, etc.)

Pré-requis :

- Savoir lire et comprendre le français
- Être en possession de ses EPI
- Avoir une aptitude médicale au poste
- Connaissances de base sur les installations électriques (souhaitées mais non obligatoires)

Nombre de participants : De 4 minimum à 12 maximum par session

Modalités pédagogiques : Formation présentielle

Objectifs pédagogiques

- Identifier les dangers liés à l'électricité lors d'interventions simples
- Appliquer les règles de sécurité lors de remplacements ou de manœuvres électriques
- Reconnaître les limites de son habilitation BS ou BE Manoeuvre
- Adopter un comportement adapté en cas d'anomalie ou d'accident électrique
- Réaliser en sécurité
- des remplacements d'organes électriques (BS)
- des manœuvres d'appareillage électrique (BE Manoeuvre)

Contenu de la formation

- Cadre réglementaire et normatif
 - Textes applicables : articles R.4544-9 à R.4544-11 du Code du travail
 - Introduction à la norme NF C18-510
 - Rôle et responsabilité de l'employeur : formation, évaluation, délivrance du titre d'habilitation
 - Responsabilités du salarié habilité
- Notions élémentaires d'électricité
 - Les grandeurs électriques de base : tension (V), courant (A), puissance (W)
 - Les circuits électriques simples : phase, neutre, terre
 - Symboles et équipements courants : disjoncteurs, fusibles, interrupteurs, prises
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
 - Risques d'électrisation et d'électrocution
 - Facteurs de gravité : intensité, durée, trajet, fréquence
 - Conséquences physiologiques (arrêt cardiaque, brûlures internes/externes)

- Les différents domaines de tension
 - Très basse tension (TBT), basse tension (BT), haute tension (HT)
 - Reconnaître les zones de travail selon la tension
 - Limites d'intervention du personnel BS et BE
- Les zones d'environnement et distances de sécurité
 - Définition des zones : zone de voisinage simple, zone de voisinage renforcée
 - Respect des distances minimales
 - Identification des zones à risques sur site
- Les niveaux d'habilitation électrique
 - Lecture des symboles : B, H, O, 1, 2, S, E, V, etc
 - Spécificité du BS : interventions élémentaires hors tension après consignation
 - Spécificité du BE Manœuvre : manœuvre d'appareillage électrique hors tension ou sous tension sans contact direct
- Équipements de protection
 - Protections collectives : signalisation, balisage, coupure générale
 - Protections individuelles : gants isolants, lunettes, tapis isolants, vêtements adaptés
 - Vérification et entretien des EPI
- Procédures d'intervention BS
 - Identification de l'intervention à réaliser
 - Vérification de l'absence de tension (VAT)
 - Utilisation des bons outils (tournevis isolé, pince, etc.)
 - Remplacement de fusibles, ampoules, prises de courant, interrupteurs
 - Application stricte des consignes de sécurité
- Procédures de manœuvre BE
 - Manœuvres simples : mise en route ou arrêt d'un disjoncteur, sectionneur, relais
 - Consignes à respecter avant toute manœuvre : autorisation, balisage, absence de danger
 - Cas typiques : relancer un disjoncteur, isoler une partie d'un circuit
 - Manœuvres avec et sans présence de tension (sous conditions strictes)
- Conduite à tenir en cas d'accident
 - Protocole d'urgence : sécurisation de la zone, alerte des secours
 - Protection personnelle avant intervention
 - Extinction d'un feu électrique
 - Secours à une victime électrisée
- Mises en situation pratiques
 - Exemples concrets sur maquettes ou en environnement réel simulé
 - Simulation d'un remplacement de prise (BS)
 - Simulation de manœuvre de disjoncteur (BE)
 - Vérification de l'application des consignes de sécurité

Organisation de la formation

Équipe pédagogique : Formateur habilitation électrique en cours de validité - Animateur en prévention

Moyens pédagogiques et techniques :

- Salle de formation
- Diaporama / illustrations / aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'extranet de la session
- Équipement de Protection Individuelle adapté à l'emploi
- Exposé participatif, Cas concret, exercices pratiques

SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargement
- Formulaires d'évaluation et de satisfaction

Modalités d'accès : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

Modalités de certification

Résultats attendus : L'apprenant doit obtenir 70 % de bonnes réponses au minimum au QCM des savoirs

L'évaluation est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention selon 3 critères :

- Sans erreur,
- Erreur mineure, sans conséquence vis à vis de sécurité des personnes,
- Erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Les critères d'acceptation sont les suivants :

- 2 erreurs mineures au maximum,
- Aucune erreur majeure

Modalités d'obtention : Évaluation formative tout au long de la session - QCM pour valider les acquis des savoirs

Évaluation des savoir-faire à partir d'une situation de travail

Détails sur la certification : Un avis d'aptitude sera remis à l'employeur en vue de l'habilitation - Délivrance d'un certificat de réalisation

Durée de validité : 3 ans

Qualité : Taux de satisfaction des apprenants pour l'année 2024 : 9/10